

LADDA 1664-11

Les prés les bois les ruisseaux

Les prez, les bois, les ruisseaux, les fontaines,
Un antre obscur, & des sombres forests ;
Ce sont les lieux ou le triste Silene,
Loing de Philis pousse mille regrets.

- 5 Incessamment il languit, il soupire,
Mille sanglots tesmoignent son tourment ;
Et les Echos, touchez de son martyre,
Avecque luy soupire [*sic*] à tout moment.

The image shows a musical score for a piece titled 'Les prés les bois les ruisseaux'. It features two staves of music. The first staff begins with a large, ornate initial 'L' that spans across the first few notes. The music is written in a style characteristic of 17th-century French lute tablature, with a treble clef and a key signature of one flat (F major). The lyrics are written below the staves: 'Es prez, les bois, les ruisseaux, les fon-' on the first line and 'taines, Vn antre obscur, & des sombres forests,' on the second line. The notation includes various note values, rests, and a '5' indicating a fret position on the first staff.

Poète

Charles Faucon de Ris seigneur de CHARLEVAL [attr.]

Compositeurs

CHEVALIER [attr. poss.]

Michel Pignolet de MONTÉCLAIR [arr.]

Attribution

source D: Chevalier et Charleval

source F: Montéclair

source G: Chevalier

Effectif général

ut1, fa3

Notes sur la musique

Fa Majeur, 3

Sources

A ♯ [sans titre], dans *Livre d'airs de différents auteurs, VII*, Paris, Robert Ballard, 1664, f. 11^v-12, F-Pn/ Rés Vm⁷ 283 ter [3]

B ♯ [sans titre], dans *Brunettes ou petits airs tendres, I*, Paris, Christophe Ballard, 1703, p. 219-220, F-Pn/ Vm⁷ 558a

C ♯ « L'AIR, QUAND TES BEAUX yeux, &c », dans *La Clef des Chansonniers, II*, Paris, J.-C.-B. Ballard, 1717, p. 32-33, F-Pn/ Vm⁷ 599 [2]

- D « CHANSON DE Mr CHEVALIER », dans Bénigne de BACILLY [éd.], *Recueil des plus beaux vers, III*, Paris, Robert Ballard, [ca 1667], p. 135-136, F-Pn/ Rés Vm Coirault 165
- E ♪ « Chansonnette », dans [Recueil de chansons, trios et duos], ms [début XVIII^e s.], 380 x 260 mm, f. 68^v, F-Pn/ Vm⁷ 4822
- F ♪ « 11^e Suite », dans Michel Pignolet de MONTÉCLAIR, *Brunetes anciennes et modernes, I*, Paris, Boivin, s.d., p. 89, F-Pn/ Vm Coirault 419
- G « CHANSON/ DE M. CHEVALIER », dans Bénigne de BACILLY [éd.], *Recueil des plus beaux vers, III* [B], Paris, Robert Ballard, s.d., p. 340, F-Pa/ 8° BL 11387

Comparaison musicale

- B La partie de voix de dessus correspond à la source A, avec quelques variantes rythmiques, de même que la bc, non chantée, qui est en clef de fa₄.
- C Air mesuré à une partie vocale (ut1), qui correspond à celle de la source A avec quelques variantes rythmiques.
- E Air à une partie vocale (ut1) et bc; même dessus avec des variantes rythmiques; basse différente.
- F Air à une partie vocale (sol2) et bc (fa₄), transposé dans une autre tonalité; même mise en musique; variantes rythmiques et mélodiques.

Comparaison littéraire

- B G Ces sources contiennent un troisième couplet :

« L'Echo sensible aux peines qu'il endure,
D'un ton plaintif exprime sa douleur :
Et les Ruisseaux semblent par leur murmure,
De sa Philis condamner la rigueur. »

- C La première strophe correspond à la strophe 4 de la source D, avec de nombreuses variantes :

« Quand tes beaux yeux me trouvoient agréable,
Que tes serments m'assuroient de ta foy :
Fut-il fortune à la mienne semblable !
Il n'étoit rien de plus heureux que moi. »

Cette source contient ensuite une seconde strophe, identique à la strophe 1 de la source A. Elle ne contient pas la strophe 2 de cette même source.

- D Cette source contient le même troisième couplet que la source B, avec une variante au vers 1 : « Echo touché des peines qu'il endure, »

Elle contient de plus trois couplets supplémentaires :

« Quand tes beaux yeux me trouvoient agreable,
Quand tes faveurs m'asseuroient de ta foy ;
Quelle fortune à la mienne semblable ?
Il n'estoit rien de plus heureux que moy.

Bien que tu sois inconstant & colere,
Et que Damon ait l'art de me charmer,
Ingrat amant prens le soin de me plaire.
Je suis encore toute preste à t'aymer. »

Leger Tircis, que ta plainte est cruelle !
Ne me dis point que j'ay manqué de foy,
Quand je croyois ta passion fidelle,
J'estois encore plus heureuse que toy.

Il s'agit manifestement des couplets d'un autre air.

- E F Ces sources ne contiennent que la première strophe.

- G Les trois couplets supplémentaires de la source D sont présents également dans cette source, mais ils sont ici typographiquement distincts des strophes de la source A. Ils sont en outre suivis de cinq autres couplets.

Variantes textuelles

- 2 : « & de sombres forests, » G || « Les Antre [*sic*] obscurs et les sombres Forests » F || « Les antres obscurs et les sombres forets » E
- 3 : « le triste Philene, » B || « ou le Berger Silène » F || « ou le triste silence » E
- 6-8 : « Et par ses pleurs irrite son tourment :/ Le Rossignol touché de son martyre,/ Avecque luy soupire à tout moment. » B
- 7 : « Le triste Echo touché de son martyre, » D

Notes

Lachèvre propose comme poète : Charleval. Cependant il précise que Saint-Marc ne croit pas que les trois premiers couplets de cette chanson soient de Charleval. Dans son édition des *Poésies de Charleval* (Amsterdam, 1759), Saint-Marc publie une « Ode en dialogue » imitée de celle d'Horace : « Donec gratus eram tibi, &c. », qu'il a trouvée dans le *Nouveau Recueil d'airs de cour*, Paris, Estienne Loyson, 1666, II, p. 340 [recueil aujourd'hui perdu]. Il affirme que ces stances se chantaient sur un air de Chevalier; elles sont précédées dans sa source de trois couplets « qui n'en dépendent point, & qui sont apparemment ceux sur lesquels le Musicien avoit travaillé » (p. 129).

Voici les trois couplets :

« Les Prés, les Bois, les Ruisseaux, les Fontaines,
Un Antre obscur, & de sombres Forêts ;
Ce sont les lieux où le triste Philènes
Loin de Philis pousse de tristes regrets.

Incessamment il languit, il soupire ;
Mille sanglots témoignent son tourment.
Le triste Echo touché de son martyre
Avecque lui soupire à tout moment.

Voici l'ode telle que Saint-Marc la publie (p. 44-45) :

« TIRCIS.
Quand tes beaux yeux me trouverent aimable,
Quand tes faveurs étoient toutes pour moi,
A mon bonheur rien n'étoit comparable.
J'étois, Iris, plus heureux que le Roi.

IRIS.
Léger Tircis, que ta plainte est cruelle ;
Ne me dis point que j'ai manqué de foi.
Quand je croïois ta passion fidèle,
J'étois encor plus heureuse que toi.

TIRCIS.
Le luth, la voix, la beauté de Silvie
Font aujourd'hui ma joie é mes amours ;
Et je voudrois, pour allonger sa vie,
Finir la miène au plus beau de mes jours.

Echo, touché des peines qu'il endure ;
D'un ton plaintif exprime sa douleur ;
Et les Ruisseaux semblent, par leur murmure,
De sa Philis condamner la rigueur. »

IRIS.
Le beau Daphnis m'aime avecque tendresse ;
Et pour Daphnis mon cœur n'est pas cruel.
Mon cher Amant sait bien que sa Maîtresse
Mourroit cent fois pour le rendre immortel.

TIRCIS.
Treve d'aigreur ! Moi-même, je me blâme
De perdre un tems propre à faire la paix.
Si je pouvois régner seul en ton ame,
Tu me serois plus chere que jamais.

IRIS.
Bien que tu sois inconstant & colère,
Et que Daphnis ait de quoi me charmer ;
Ingrat Amant, prends le soin de me plaire ;
Je suis encore toute prête à t'aimer. »

Une même version de cette ode, également attribuée à Charleval, figure dans le *Recueil Barbin* de 1692, t. IV, p. 336-337, sous le titre : « Dialogue imité d'Horace. Donec gratius erant, &c. » Nous avons rencontré une autre imitation de l'ode d'Horace dans le *Reg. Sercy* de 1658, IV, p. 131-132.

Référence bibliographique

LACHÈVRE, III, p. 255.

Autre catalogue

Guillo-RVC 06/040 ; Guillo, RVC-10/118

Édition moderne des « Livres d'airs de différents auteurs » (LADDA)

Extrait de : Anne-Madeleine Goulet, *Paroles de musique (1658-1694)*.

Catalogue des « Livres d'airs de différents auteurs » publiés chez Ballard (Wavre, Mardaga, 2007)

Avec l'aimable autorisation des éditions Mardaga